



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Guide des acteurs de l'accès au droit

Auvergne-Rhône-Alpes



Actualisé en Avril 2023

L'objectif



Créer un guide pour identifier et faire connaître les rôles des différents acteurs en région Auvergne-Rhône-Alpes qui agissent pour l'accès aux droits des plus précaires

De nombreuses personnes éprouvent des difficultés d'accès à leurs droits, en particulier depuis la dématérialisation de la plupart des démarches administratives.

Les plus précaires rencontrent des difficultés démultipliées à faire valoir leurs droits.

Fort de ces différents constats, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Auvergne-Rhône-Alpes développe de nombreuses actions pour favoriser l'accès aux droits et lutter contre le non recours, parmi lesquelles la réalisation d'un guide qui répertorie les structures ressources qui aident les professionnels de l'accompagnement à orienter efficacement les personnes concernées.

Ce guide thématique identifie les principaux acteurs qui agissent pour l'accès aux droits, leurs domaines de compétence, leurs spécificités, les outils dont ils disposent afin que les professionnels et les bénévoles engagés dans l'accompagnement des personnes précaires se les approprient et en fassent bénéficier toute personne en difficulté dans l'accès à ses droits sociaux, administratifs et fondamentaux.



Une définition

« L'accès au droit correspond à l'idée selon laquelle, en dehors de tout procès, quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité, son lieu de résidence et son niveau de vie, toute personne doit pouvoir :

- Connaître ses droits et ses obligations
- Être informée sur les moyens de les faire valoir ou d'exécuter ses obligations. »

Source : Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Rhône

Sommaire



Acteurs institutionnels de l'accès aux droits

P. 4



Acteurs associatifs de l'accès aux droits

P. 12



Dématérialisation

P. 33



Ressources cartographiques existantes

P. 36



Ressources pour l'accès à l'information

P. 39



LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE L'ACCÈS AUX DROITS



C'est qui, c'est quoi ?

Le CCAS (comme le CIAS) est un « établissement public administratif ». Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. **Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.** A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.



Quels domaines d'action ?

Le CCAS/CIAS se mobilise dans les principaux champs suivants : **lutte contre l'exclusion, services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.**

- Il doit procéder à la domiciliation des personnes sans résidence stable dès lors qu'elles ont un lien avec la commune
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil départemental, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale,
- Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, etc.
- Il gère des équipements et services : établissements et services pour personnes âgées, centres sociaux, crèches, haltes-garderie, centres aérés, etc.
- Il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé,
- Il peut être délégataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le conseil départemental.



Où il se trouve ? Comment on le sollicite ?

Les CCAS sont souvent la porte d'entrée pour l'accès aux droits, la domiciliation.

Ils sont présents dans chaque ville, voir le [site internet](#) ou chercher sur internet CCAS et nom de la ville concernée.

A noter que pour la métropole de Lyon, **les antennes CCAS** ont fusionné avec les **Maisons Départementales du Rhône** pour devenir les [Maisons de la Métropole](#) pour les Solidarités.



???

C'est qui, c'est quoi ?

Le CDAD relève de la justice et regroupe différents acteurs qui œuvrent pour l'accès au droit dans le département : professionnels du droit, associations spécialisées, collectivités locales en charge des politiques sociales et l'État.



Quelles sont ses missions ?

MISSION PRINCIPALE : l'accès au droit

- **Visibiliser le maillage territorial** en ce qui concerne l'accès au droit
- **Recenser** les permanences juridiques, les acteurs du droit, les associations, les Maisons de Justice et du Droit...
- **Coordonner** les Points et relais d'accès au droit, antennes de justice... désormais nommés **point-justice**.



C'est quoi un Point-justice ?

Lieu d'accueil gratuit et permanent qui regroupe des permanences d'associations et des professionnels du droit pour apporter une information de proximité sur les droits et devoirs, orienter vers les structures compétentes, aider à l'accomplissement des démarches...



Où il se trouve ? Comment on le sollicite ?



1 CDAD par département

Situé au Tribunal de Grande Instance du chef-lieu du département.

[Annuaire des Point-justice.](#)

Le site internet est accessible pour accéder aux informations sur :

- Les permanences juridiques
- Les contacts d'avocats
- Les ressources : fiches pratiques, formulaires administratifs, annuaires (Guide de l'accès au droit CDAD de Savoie...)



C'est qui, c'est quoi ?

Autorité constitutionnelle indépendante de l'État créée en 2011, le Défenseur des Droits a pour rôle, d'une part, de **défendre les personnes dont les droits n'ont pas été respectés** et, d'autre part, de **permettre l'égalité de tous dans l'accès aux droits**.

Les délégués du Défenseur des Droits assurent un accueil dans des permanences gratuites et favorisent le règlement amiable des litiges lorsque cela est possible.

Les organismes publics et privés ont, en principe, l'obligation de leur répondre. Le siège du Défenseur des droits peut parfois utiliser des moyens d'enquête et d'audition plus contraignant dans le respect du contradictoire. Il peut également formuler des recommandations ou, en cas de contentieux, intervenir en tant qu'expert lors d'un procès.



Quels domaines d'action ?

- Défense des droits des usagers des services publics
- Défense et promotion des droits de l'enfant
- Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité
- Respect de la déontologie des professionnels de la sécurité
- Orientation et protection des lanceurs d'alerte

Situations d'interpellation :

- Discrimination
- Non-respect des règles par un représentant de l'ordre public ou privé
- Difficultés dans les relations avec un service public
- Non-respect des droits d'un enfant

Préalable : toutes les démarches pour régler le problème auprès de l'organisme concerné ont été faites et cela n'a pas abouti. Il faut conserver les preuves de ces démarches, correspondances avec l'organisme.



Où il se trouve ? Comment on le sollicite ?



Astuce : Le fait de mentionner la possible interpellation du Défenseur des droits peut débloquer une situation, ou permettre d'obtenir des réponses de l'organisme avec lequel il y a une difficulté.

Contacteur un délégué

Présents sur **l'ensemble du territoire national**, y compris dans les **centres pénitentiaires**.

Pour éclaircir une situation, **obtenir de l'aide et des informations** pour savoir si elle entre dans le champ de compétences : contacter un délégué ou **09 69 39 00 00**, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00,

Pour les personnes en détention : **01 53 29 23 90**

Pour les victimes ou témoins de discriminations : **3928**

Pour saisir le Défenseur des droits gratuitement (defenseurdesdroits.fr et AntiDiscriminations.fr) et pour contacter un délégué, remplir le formulaire en ligne, contacter par téléphone, courrier et tchat avec un accès sourds ou malentendants.



C'est qui, c'est quoi ?

Le réseau France services, créé en 2019, vise à **faciliter l'accès aux services publics pour tous**. Il permet aux usagers d'effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique.

Les Maisons France Service et les 106 bus France services succèdent aux 1 123 maisons de services au public (MSAP). **Neuf partenaires nationaux** sont associés au réseau France services : la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), la Mutualité sociale agricole (MSA), Pôle emploi, La Poste, la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le ministère de la Justice et l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).



Quelles sont ses missions ?

Les agents France services sont formés pour **apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle**. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités-dessus :

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.



Où il se trouve ? Comment on le sollicite ?

Sur ce site, possibilité de localiser la Maison France Services la plus proche d'une adresse, et d'obtenir, l'adresse physique, l'adresse mail, le téléphone et les horaires d'ouverture, sans rendez-vous.



Spécificité sur Lyon

Sur la métropole de Lyon sont déployées les PIMMS - **Points d'Information Médiation Multiservices**

Un label pour aider aux démarches administratives

Soutenus par la Ville, les **PIMMS** ont pour mission de faciliter l'accès aux services publics, en complément et en lien avec les services municipaux.

Retrouvez la carte interactive [ici](#).



C'est qui, c'est quoi ?

La Mission accompagnement santé vise à permettre à chacun de disposer des droits auxquels il peut prétendre et de se soigner. Elle lutte contre le **non-recours aux droits** et **aux soins**.



Quelles sont ses missions ?

Accompagner les assurés qui entrent dans une de ces situations :

- Difficultés d'accès aux droits,
- Renoncement ou difficultés d'accès aux soins,
- Renoncement ou difficultés d'accès à des soins liés à un handicap,
- Fragilité face au numérique,
- Situation sociale complexe.



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Elles sont déployées dans chaque caisse d'**assurance maladie** sur l'ensemble du territoire.

En tant que structure, il faut d'abord se rapprocher de la CPAM de son territoire et créer un partenariat MAS.

Il sera alors possible d'identifier les publics en renoncement de soin et les orienter vers la CPAM.

Services partenaires :

- Webinaires, ressources
- Boîte mail partenaire pour les questions relatives à l'AME, la CSS, la carte vitale.

MJD : Maison de Justice et du Droit



C'est qui, c'est quoi ?

Les MJD appartiennent au réseau Point-justice et participent à apporter **une justice de proximité**.



Quelles sont leurs missions ?

- L'accès au droit
- La résolution amiable des litiges
- L'aide aux victimes
- La justice de proximité (prévention et traitement de la petite délinquance)

Sur sa mission d'accès au droit, la MJD est un lieu :

- D'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information gratuite et confidentielle sur les droits et obligations,
- Qui propose une assistance pour accomplir certaines démarches administratives ou juridiques,
- Qui organise des permanences d'informations juridiques par des professionnels du droit ou des associations spécialisées.



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?



Présentes dans chaque département

L'[annuaire](#) permet de trouver la MJD la plus proche, avec ses horaires, ses contacts et s'il est nécessaire de prendre rendez-vous ou non.

Des permanences juridiques

Diverses permanences sont effectuées au sein des MJD, sur différents thèmes et par divers acteurs : professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires), associations (variées selon les départements, *ADIL*, *ATMP*, *CIDFF*...), services de l'Etat (PJJ, SPIP).

Ces permanences sont gratuites.

Ordre des avocats : exemple du Barreau de Lyon



C'est qui, c'est quoi ?

Les avocats du Barreau de Lyon proposent des **consultations gratuites** au sein du Palais de Justice dans toutes les disciplines du droit (travail, famille, crédit, logement, consommation, administratif, civil ou pénal...) ou des **modes amiables de résolution des différends**.



Quelles sont ses missions ?

Le barreau de Lyon a pour mission de veiller au respect de l'intérêt collectif, qu'il s'agisse d'avocats ou de citoyens.

De plus, il a pour mission de garantir la compétence professionnelle, de contrôler l'exercice professionnel des avocats et de faciliter le droit à la Justice.



Où il se trouve ? Comment on le sollicite ?

Sur rendez-vous uniquement à prendre en ligne sur le site du Barreau : www.barreaulyon.com

Sur la région, se renseigner sur le barreau le plus proche de votre localisation.



ACTEURS ASSOCIATIFS DE L'ACCÈS AUX DROITS

POUR SE REPÉRER

Accès aux droits général



Etrangers



Santé



Femmes



Famille



Logement



Droits sociaux



En région



Local



C'est qui, c'est quoi ?

Association de solidarité avec les personnes étrangères pour leur demande d'asile.



Quels sont ses domaines d'action ?

L'ADA accompagne les demandeurs d'asile dans les **démarches auprès de la préfecture, l'OFPRA et la CNDA.**



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Association située à Grenoble, Maison des associations, 5 rue de l'Ancien Champ de Mars, 38000 Grenoble.

Elle est joignable par téléphone : **04 76 50 24 06**

Ou par mail : accueil@ada-grenoble.org

Des permanences d'accueil

Le mardi et vendredi matin, de 9h à 12h.



C'est qui, c'est quoi ?

Association portant un dispositif SPADA, l'ADATE est composée de services couvrant divers domaines du champ des migrations.



Quels sont ses domaines d'action ?

Le **Pôle accès au droit** de l'ADATE, composé de juristes, est compétent sur le champ du **droit des étrangers**.

il favorise l'accès aux droits et l'égalité de traitement des personnes à travers plusieurs dispositifs de soutien juridique et d'orientation, destinés aux usagers et aux professionnels de l'accompagnement.



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?



Des permanences juridiques physiques

Basée à Grenoble, l'association propose des permanences juridiques dans plusieurs villes en Isère. Les lieux, horaires et modalités de ces permanences sont indiquées sur le [site internet](#).



Des permanences juridiques téléphoniques et en ligne

- Le dispositif "info-droits-migrants" : permanences téléphoniques

Une permanence téléphonique d'information juridique en droit des étrangers est assurée du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 au **04 76 44 51 85**.

- Le dispositif "info-droits-étrangers" : mise en lien avec un juriste

Formulaire à remplir et réponse d'un juriste sous 72h.



C'est qui, c'est quoi ?

L'Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Étrangers de la Savoie met en place des actions pour les publics immigrés ainsi que pour les acteurs publics et associatifs qui oeuvrent dans ce domaine.



Quels sont ses domaines d'action ?

Mise à disposition d'information juridique pour les professionnels du secteur social et les personnes concernées

Droit des étrangers

- L'entrée en France, le séjour, les statuts particuliers
- Les mesures d'éloignement
- La nationalité
- Le travail
- L'accès aux droits et aux prestations sociales

Droit international de la famille

- Le mariage et le divorce
- La filiation
- L'adoption internationale
- La Kafala
- L'enlèvement d'enfants



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Association située à Chambéry, 259 place René Vair – BP 3126 Le Biollay 73031 Chambéry.

Des permanences juridiques

Gratuites et confidentielles

Par téléphone au **06 59 28 76 65**

- Le mardi matin de 9h30 à 12h
- Le jeudi après-midi de 14h à 16h30

Par mail : emilie.verdu@addcaes.org

Service d'interprétariat pour les associations du secteur social

Rendez-vous par mail : interpretariat@addcaes.org

Ou par téléphone : **04 79 72 43 49**

[Liste des langues proposées à l'interprétariat.](#)



C'est qui, c'est quoi ?

Associations en faveur du logement, l'ADIL réunit de nombreux acteurs : État, collectivités locales, Action Logement, organismes d'intérêt général, professionnels publics et privés concourant au logement et représentants des usagers.



Quelles sont ses missions ?

Les ADIL sont composées d'experts et de juristes compétents sur les différentes thématiques liées au logement.

Elles ont une **mission d'information et de conseil** des publics sur les droits et devoirs des locataires, bailleurs, sur l'accès à la propriété, au logement, la copropriété, la fiscalité...



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Les ADIL sont présentes sur tous les départements de la région exceptés l'Ardèche et le Cantal.

Des permanences juridiques

Accompagnement gratuit et personnalisé.

Les horaires, lieux et modalités d'accès (Prise de rendez-vous ou non) aux permanences sont indiqués sur le site internet de l'ADIL de chaque département. Sera également indiqué s'il existe une permanence téléphonique.



C'est qui, c'est quoi ?

Association composée d'allocataires, d'anciens salariés retraités de la CAF et de juristes, elle s'engage à faire respecter les droits des bénéficiaires CAF ou MSA.



Quels sont ses domaines d'action ?

Tous les domaines relevant de la CAF sont couverts : insertion, logement, handicap, solidarité, enfance...

L'association aide notamment les allocataires qui font l'objet d'une enquête administrative ou d'une demande de remboursement d'allocation.

- Analyse du dossier par un juriste
- Conseil sur les démarches efficaces face aux problèmes administratifs de la CAF, aide sur la rédaction des réclamations
- Médiation avec les organismes
- Aide pour saisir la justice (tribunaux, action en référé...)



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

L'association intervient suite à une sollicitation de l'utilisateur par formulaire. Les professionnels du secteur social peuvent orienter et/ou aider pour remplir le formulaire des personnes qu'ils accompagnent et qui sont en difficulté avec la CAF.

L'association est présente sur Lyon mais peut répondre aux sollicitations au niveau national. Ils reçoivent les usagers et professionnels sur rendez-vous.

Joignable par téléphone : **07 81 97 58 40**, du lundi au vendredi de 9h à 13h puis de 14h à 18h.

Ou par mail : contact@aducfaf.org



Il est possible de les contacter pour participer à leur formation sur les démarches CAF destinée aux travailleurs sociaux.



C'est qui, c'est quoi ?

Association lyonnaise, AMELY porte un service d'accès au droit labellisé par le CDAD du Rhône, en plus de ses activités de médiation citoyenne et de formation.



Quels sont ses domaines d'action ?

L'association intervient en tant que porteur Point-justice pour l'accès au droit.

Les domaines de compétence :

- Droit de la famille
- Droit du travail et Droit social
- Droit lié au logement
- Droit des étrangers et droit administratif
- Droit de la consommation
- Droit pénal



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Des permanences d'accès aux droits

Sur Lyon,
8 permanences en partenariat avec le Collectif des Accueils de jour du Rhône
et dans d'autres point-justice

→ [Liste](#) des permanences, lieux, horaires, modalités de rendez-vous

Pour plus d'informations : contact@amely.org



C'est qui, c'est quoi ?

Association ayant pour principales actions le parrainage et l'intégration des étrangers migrants.



Quelles sont ses missions ?

En plus du parrainage, de l'insertion, de l'hébergement, l'APARDAP propose un **accompagnement** sur différents domaines.

Plusieurs types de permanences d'accompagnement sont proposées pour répondre aux besoins des personnes.



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Association située à Grenoble, Maison des associations, 6 Rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble.

L'association est joignable via leur [site internet](#), par téléphone au **09 51 93 48 18** ou par mail à l'adresse suivante : apardap@gmail.com.

Des permanences sur rendez-vous

- Accueil des personnes
- Demandes d'AME et CSS
- Titres de séjour pour motif de santé



C'est qui, c'est quoi ?

Centre social associatif agréé par la Caf, c'est aussi un lieu ressource qui porte différents dispositifs d'accompagnement. Les services proposés sont destinés en priorité aux habitants du quartier Tarentaize-Beaubrun à Saint-Etienne.



Quels sont ses domaines d'action ?

En tant que lieu ressource, Le Babet propose différentes **permanences d'accès aux droits** :

- Information, orientation, accompagnement
- Écrivaine publique
- Permanence juridique
- E-administration : démarches en ligne



Où il se trouve ? Comment on le sollicite ?

Centre social situé à Saint-Etienne, 0 rue Félix Pyat, 42000 Saint-Etienne
Téléphone : **04 77 33 33 92**
Mail : secretariat@lebabet.fr

Des permanences d'accès aux droits

Ces accompagnements sont conditionnés à la prise de rendez-vous.
Les horaires et contacts sont disponibles sur leur [site internet](#).



GRAND LYON
la métropole

ORDRE DES
AVOCATS
Barreau de Lyon

Bus du droit Métropole de Lyon



C'est qui, c'est quoi ?

Le bus du droit est mis en place par un partenariat entre les avocats du barreau de Lyon, le CDAD 69, l'association des Restos du cœur et la métropole de Lyon.



Quels sont ses domaines d'action ?

Le bus du droit, composé d'avocats, a pour objectif de favoriser l'accès aux droits.

Les avocats informent, orientent sur des besoins juridiques de "première nécessité".

Il s'inscrit dans une démarche d'aller vers afin de répondre aux besoins des personnes les plus éloignées des dispositifs d'accès aux droits.



Où il se trouve ? Comment on le sollicite ?

Des permanences juridiques

Le bus du droit propose des permanences à proximité des centres de distribution de repas des Restos du Cœur, sur la métropole de Lyon : Lyon, Givors, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Rillieux la pape, St Priest et Vénissieux.

Les bénévoles des Restos du Cœur identifient les personnes rencontrant des problèmes juridiques ou d'accès à l'information. Toute personne s'étant rendue aux Restos du Cœur, si elle rencontre une difficulté relevant de l'accès aux droits, pourra être orientée vers une permanence du bus du droit, le rendez-vous est pris par un bénévole.



C'est qui, c'est quoi ?

Associations qui ont pour objet de « favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. » Elles interviennent dans divers domaines dont l'accès aux droits, la lutte contre les violences, l'emploi, la parentalité, la santé...
Le service d'accès aux droits est constitué de professionnelles du droit.



Quels sont ses missions et domaines d'action ?

- **Inform**er, en priorité **les femmes** mais pas uniquement, sur leurs droits et obligations
- Clarifier les différentes **procédures** et aider à comprendre les **décisions** rendues
- **Orienter** vers les organismes ou professionnel.le.s compétents pour faire valoir ces droits et devoirs.

DOMAINES

- Droit de la famille
- Violences sexistes et sexuelles
- Discrimination

Selon les CIDFF : droit du travail, droit des étrangers, droit pénal, droit de la consommation, du logement...



Où il se trouve ? Comment on le sollicite ?

Des permanences juridiques

Gratuites, neutres, anonymes et confidentielles. Avant, pendant, après ou en dehors de toute procédure judiciaire ou administrative.

Où ? Maisons de justice et du droit, maisons d'arrêt, maisons France Service, tribunaux, mairies...

La liste des permanences se trouve sur le site internet du CIDFF de chaque département.



C'est qui, c'est quoi ?

Association de défense de la dignité et des droits des personnes réfugiées et migrantes, la Cimade accueille, informe, et oriente les personnes afin qu'elles connaissent et fassent valoir leurs droits.



Quels sont ses domaines d'action ?

- Droit au séjour
- Droit d'asile
- Réétention et expulsion
- Prison
- Mineur·e·s isolé·e·s
- Victimes de violences



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Des permanences juridiques

Hebdomadaires sur l'ensemble de la région pour **informer** les personnes étrangères de leurs droits et les **accompagner** dans leurs démarches administratives ou juridiques.

Le site internet recense l'ensemble des permanences et indique les contacts, les horaires, lieux exacts et s'il est nécessaire de prendre rendez-vous. Il est également précisé s'il existe une **permanence téléphonique ou mail**.



La COMEDE : Comité pour la santé des exilés



C'est qui, c'est quoi ?

L'association porte des actions pour la santé des exilé-e-s et pour la défense de leurs droits.



Quelles sont ses missions et domaines d'action ?

Plusieurs pôles :

- **Social & juridique**
- **Médical**
- **Santé mentale**
- **Prévention & promotion de la santé**

Le Comede peut ainsi donner des informations sur les questions liées à l'**accès aux soins** (ouverture des droits Puma, AME, droit de séjour pour raison médicale...).



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Des permanences téléphoniques

Permanence téléphonique **socio-juridique** nationale : **01 45 21 63 12**, du lundi au vendredi, le lundi et jeudi de 14h30 à 17h30 sinon de 9h30 à 12h30.

→ Pour les questions d'accès aux soins : procédures, dispositifs du droit au séjour pour raisons médicales...

Des permanences physiques

Uniquement **sur rendez-vous** pour le Comède basé à Saint-Etienne, 2 rue des Adieux, Quartier du Soleil 42000 Saint-Etienne.

Il faut laisser un message avec coordonnées au **07 69 38 43 52**.



C'est qui, c'est quoi ?

Association de défense du Droit Au Logement Opposable, issu de la loi DALO du 5 mars 2007.



Quelles sont ses missions ?

- Information sur les procédures de recours DALO et DAHO auprès des personnes concernées, des associations, et du grand public en général
- Formation des acteurs de l'accompagnement (travailleurs sociaux, bénévoles...)
- Soutien au montage de permanences DALO/DAHO (comité de veille...)



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Basée à Paris, l'association DALO propose ses formations et son aide au montage de permanences sur l'ensemble du territoire national.

Des ressources sont disponibles sur [leur site internet](#) et leur newsletter. Un espace abonné à 20€/an pour accéder à d'autres ressources (Type fiches argumentaires pour contester une décision de la commission de médiation DALO).

Une permanence d'information en ligne

Mail de contact : contact@assodalo.org

[Lien du formulaire de contact.](#)

Mise en lien avec un juriste pour toute question sur les recours DALO/DAHO (information large, problématique spécifique...).



(F)Asti: (Fédération des Associations de solidarité avec tou.te.s les immigré.e.s



C'est qui, c'est quoi ?

Association qui prône l'égalité aux droits pour tous, notamment les personnes immigrées.



Quels sont ses domaines d'action ?

Pour le respect des droits des personnes étrangères notamment dans les domaines suivants :

- **Droit au séjour et d'asile**
- **Accès à la santé**
- **Accès au logement**
- **Accès aux droits du travail, à l'éducation...**



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Des permanences juridiques et administratives

Sur les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et de la Haute-Savoie.

Les horaires, lieux et modalités d'accès (nécessité de prendre un rendez-vous ou non) aux permanences sont indiqués sur le [site internet de la FASTI](#).



C'est qui, c'est quoi ?

Association composée d'experts en droit international privé, elle a pour objectif de "faciliter l'accès aux droits des femmes et des hommes et de défendre l'intérêt des enfants en droit international privé de la famille".



Quelles sont ses missions ?

- Lutte contre les inégalités
- Promouvoir le respect de "l'intérêt supérieur de l'enfant à travers les frontières"
- Favoriser l'accès aux droits
- Lutte contre les violences conjugales
- Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Lutte contre les discriminations



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Des permanences téléphoniques

Basée à Villeurbanne, l'association ouvre sa ligne téléphonique sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi au national.

Joignable au **04 78 03 33 63** du lundi au mercredi de 9h à 12h.

Ou sur leur site : www.fiji-ra.fr

Il est aussi possible de les contacter via un [formulaire en ligne](#)

Ou par mail : info@fiji-ra.fr



C'est qui, c'est quoi ?

Association de lutte pour la défense du droit d'asile et de l'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile. L'association est présente sur plusieurs CADA, ainsi que dans des centres de rétention administrative.



Quels sont ses missions et domaines d'action ?

Apporter des **informations juridiques** sur les questions de **demande d'asile** (de l'arrivée, par l'OFPRA, la CNDA et à l'OQTF), y compris pour les mineurs non accompagnés.



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Dans la région, l'association est présente dans les CADA qu'elle gère sur Lyon et ses alentours, ainsi que sur Clermont-Ferrand. Elle est aussi présente au centre de rétention administrative de Lyon.

Une permanence téléphonique

Pour les professionnels du secteur social, mais pas que : une permanence téléphonique en **conseil juridique** est ouverte aux **questions spécifiques relatives à l'asile**.

Joignable le mercredi après-midi, de 14h à 17h au **04 78 03 74 45**



C'est qui, c'est quoi ?

Association fondée sur des actions d'interprétariat et de traduction pour les migrants, ISM corum a développé un département qui a pour mission la médiation et l'ingénierie sociale et culturelle.



Quelles sont ses missions et domaines d'action ?

ISM Corum intervient dans le champ de la **lutte contre les discriminations** et l'**accès aux droits**.

Ses missions :

- Outiller les professionnels pour modifier leurs pratiques
- Former le public sur ses droits et reconnaître une situation de discrimination
- Accueillir les témoignages de situations de discrimination pour orienter et interpeller les auteurs de ces discriminations



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Association lyonnaise, il est possible de la solliciter sur l'ensemble de la région :

- Pour son service interprétariat et traduction
- Pour ses formations : discriminations, accès aux droits, relations interculturelles de formation

Coordonnées et tarifs à retrouver sur leur [site internet](#).



C'est qui, c'est quoi ?

Association de défense, de soutien et d'accompagnement des personnes exilées dans la Drôme, plus particulièrement des femmes et des jeunes (mineurs ou jeunes majeurs).



Quelles sont ses missions ?

- **Écouter, informer, orienter, assister** dans les démarches administratives et juridiques
- **Accompagnement physique** pour les personnes souhaitant se présenter à des rendez-vous accompagnées de quelqu'un qui connaît la langue et le fonctionnement des administrations françaises



Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Association située à Valence, 27 rue Jeu de Paume 26000 Valence.

Des permanences juridiques

Vendredi (Femmes uniquement) : de 9h30 à 12h30

Mercredi et samedi (tout public) : de 14h à 17h

Joignable par téléphone : **04 75 58 73 30**

Ou par mail : contact@sorosa.fr



C'est qui, c'est quoi ?

Association qui a pour objet de défendre et accompagner les populations en situation d'exil et/ou de précarité sur les plans sanitaires et juridiques à Lyon.



Quels sont ses domaines d'action ?

Information et accompagnement :

- **Titres de séjour**
- **Droits sociaux**
- **Soins**



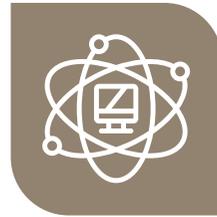
Où elle se trouve ? Comment on la sollicite ?

Association située à Lyon, Arche de Noé, 3 rue Félissent, 69007 Lyon

Des permanences juridiques

Gratuites et sans rendez-vous
Le vendredi de 13h30 à 17h

Joignable par téléphone : **06 18 64 68 26**
Ou par mail : levillagedudroitdesetrangers@gmail.com
[Page Facebook](#)



DÉMATÉRIALISATION

Des dispositifs d'accès au numérique

Pimms Médiation

- Accès à Internet
- Accompagnement dans l'utilisation des services publics dématérialisés

📍 **Où ?** 20 en AURA : [Carte des associations Pimms Médiation](#)

Maisons Digitales

Financées par la Fondation Orange, les Maisons Digitales sont destinées aux femmes afin de réduire les inégalités femmes/hommes sur le champ de l'accès au numérique.

- Accès à du matériel numérique
- Aide aux démarches en ligne (création de compte, téléchargement de formulaires, démarches en ligne...)

📍 **Où ?** 13 en AURA : [Carte des Maisons Digitales](#)

Emmaüs connect

Pour le public concerné :

- Solutions de connexion à prix solidaires
- Parcours d'apprentissage gratuit sur les usages numériques essentiels

📍 **Où ?** Lyon et Grenoble

Pour les associations :

- Formations pour "intégrer la précarité numérique aux pratiques d'accompagnement social"
- Devenir "Relais numérique" et porter un dispositif d'accompagnement
- Faire intervenir Emmaüs connect au sein de la structure

La formation et l'accompagnement vers le numérique

Hinaura *Sur la région*

- Former les professionnels de l'accompagnement des publics concernés par la fracture numérique
- Des ressources pour visibiliser les acteurs de la médiation numérique

[Carto'HINAURA](#) : lieux de médiation numérique sur la région

Les Bons Clics *En ligne*

Pour les publics concernés :

- Former sur les bases du numérique et les services en ligne
- Contenus de formation, outils et astuces

Pour les professionnels de l'accompagnement :

- Former à la médiation numérique
- Orienter vers les structures portant des actions de médiation numérique : [Cartographie Les Bons Clics](#)

Service accessible gratuitement à condition de s'inscrire sur le site.

Amely : Service d'accompagnement administratif et numérique *Lyon et alentours*

En parallèle des permanences d'accès aux droits :

- Aider les habitants pour leurs démarches administratives (CAF, sécurité sociale, CARSAT...)
- Aider dans la compréhension et/ou la rédaction de courriers, le remplissage de dossiers administratifs, la saisie d'une demande en ligne

Plusieurs communes de la métropole de Lyon, coordonnées pour accéder aux permanences sur le [site de l'association](#).



RESSOURCES

CARTOGRAPHIQUES EXISTANTES

Ressources cartographiques existantes

Régionales et nationales

car il y a déjà de nombreuses cartographies existantes..

- **Gisti**, Liste des collectifs de sans-papiers et permanences de soutien juridique par département : Recensement des permanences juridiques et des associations
- **Annuaire des Point-justice**
- **Réfugiés.info** : Projet numérique porté par la Diar qui vise à proposer de l'information simple et traduite aux personnes réfugiées et à leurs aidants notamment sur la thématique de l'accès aux droits
- **Conseil Départemental de l'Accès au Droit** : Recensement des réseaux d'accès aux droits (permanences juridiques, acteurs du droit...)
Attention : informations peu ou très détaillées selon les départements.
- **100% Connecté** : Guide interactif des dispositifs d'insertion numérique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour les SIAE (mais pas que), à destination des professionnels et des personnes concernées, téléchargeable sur le site internet de la Fédération des acteurs de la solidarité AuRA



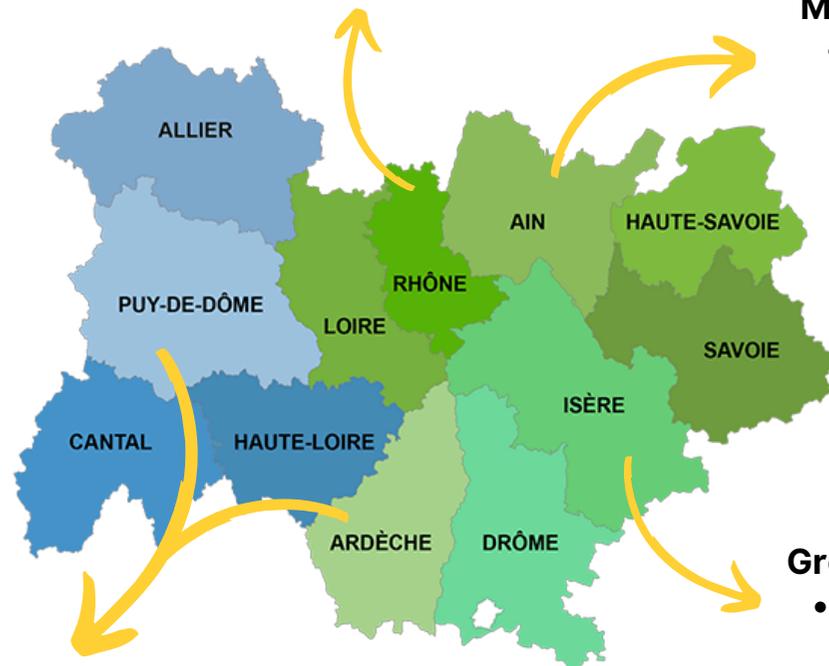
Ressources cartographiques locales existantes

Lyon :

- **Watizat** : Guide d'information pour les personnes exilées
- **Géorienté** : Outil qui recense les partenaires de la métropole

Miribel et Montluel :

- **Annuaire d'accès aux droits** sur le territoire de la Côtière



Grenoble :

- **Plateforme Solidarité Grenoble** : Qui fait quoi ?

Ardèche, Cantal, Puy-de-Dôme :

- **Soliguide**

Source : <https://www.regions-et-departements.fr/region-auvergne-rhone-alpes>



DES RESSOURCES POUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

Permanences téléphoniques



Point justice 30 39

- Numéro unique de l'accès au droit
- Met en relation avec un Point Justice à proximité pour les questions d'ordre juridique
- Gratuit et accessible aux personnes sourdes ou malentendantes



Santé Info Droits 01 53 62 40 30

- Informations juridiques et sociales liées à la santé par des avocats et juristes
- Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h / Mardi et jeudi : 14h-20h
- Poser une question en ligne via un formulaire
- Des ressources : fiches pratiques, courriers types, guides...
- Gratuit



"info-droits-migrants"

Professionnels
04 58 17 64 83
Tout public
04 76 44 51 85

- Informations juridiques en droit des étrangers
- Professionnels : lundi et jeudi de 14h à 17h
- Public : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h sauf le mercredi après-midi



Info migrants 01 53 26 52 82

- Service d'information destiné aux étrangers et aux professionnels de l'accompagnement
- Anonyme et gratuit
- Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h



Gisti 01 84 60 90 26

- Conseil juridique sur divers aspects du droit des étrangers (visas, droit au séjour, asile, nationalité, éloignement, droits sociaux...)
- Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et de 10h à 12h le mercredi et le vendredi

Centres ressources



ADATE : Droit des étrangers

- « [Guide pratique sur le droit au travail des étrangers](#) »
- Études de préconisation
- Podcast "Terrains d'écoute"
- Formations pour les professionnels de l'accompagnement
- CREFE 38 : accompagnement des acteurs sur les thématiques de l'enfance, la famille, l'école dans un objectif de prévention des discriminations dans le champ éducatif et d'égalité d'accès au savoir et à l'éducation



Gisti : Groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

- Experts militants en droit des étrangers
- Des ressources destinées aux professionnels de l'accompagnement des personnes migrantes : les [Guides pratiques](#) et les [Notes pratiques](#) (accessibles aux personnes concernées)
- L'avantage de ces ressources est qu'elles sont régulièrement actualisées. Elles sont adaptées lors des changements de réglementations.



Ospere Samdarra : Santé mentale

- Permanence téléphonique et mail pour les professionnels et bénévoles ([plus de détails sur leur plaquette de présentation](#)) : **04.37.91.51.42** / permanence_samdarra@ch-le-vinatier.fr
- "[Soutenir la santé mentale des personnes migrantes.](#)" Guide ressource à destination des intervenants sociaux
- Plateforme outils-ressources **multilingue** : relaie de nombreuses publications pour accompagner les personnes migrantes du point de vue de la santé mentale.
- [L'Espace](#) : lieu d'accueil, d'échange pour toutes les personnes concernées par la migration. C'est un lieu qui vise à soutenir le lien social et la santé mental, avec un temps réservé aux femmes le mercredi matin.



Traces : Actualités et ressources sur les migrations

Site internet et page Facebook qui relaient :

- Des ressources, événements, conférences...
- Les permanences des collectifs
- Sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes



France Terre d'Asile

- Les "Questions-Réponses" sur 3 thématiques selon 3 statuts : demandeurs d'asile, réfugiés et mineurs isolés étrangers
- Des réponses simples et adaptées aux différents types de statuts, qui ont chacun leurs spécificités, accessibles aux professionnels du secteur social et aux personnes concernées
- Le guide "Sam Sam" : pour les demandeurs d'asile, nombreuses informations administratives et juridiques par thème (statut, santé, famille...)



Le Guide du Réfugié

- Destiné aux personnes qui ont obtenu un statut de réfugié, de protection subsidiaire ou d'apatridie
- Accessible dans 5 langues
- Différentes thématiques : domiciliation, santé, logement, emploi, mobilité...
- Liens vers d'autres guides et ressources

L'avenir du guide



L'enjeu est que cet outil soit enrichi et actualisé au fil des années pour répondre à la problématique d'identification des acteurs de l'accès aux droits.

Votre contribution est donc la bienvenue pour nous aider à remplir cette mission.

- Vous êtes ou vous connaissez un acteur de l'accès aux droits qui n'est pas recensé dans ce guide ou dans les cartographies présentées
- Vous souhaitez mettre à jour les informations sur votre fiche



Nous vous invitons à envoyer les informations à l'adresse contact :
pascale.blanchetiere@federationsolidarite.org

Vous pouvez retrouver la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne Rhône-Alpes sur :



Fédération des acteurs
de la solidarité
Auvergne-Rhône-Alpes



Fédération des acteurs
de la solidarité AURA



[www.federationsolidarite.org/
regions/auvergne-rhone-alpes/](http://www.federationsolidarite.org/regions/auvergne-rhone-alpes/)



Fédération
des acteurs de
la solidarité
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

